

AVIS PUBLIC

REPORT DE DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QU'un avis public a été donné le 11 mars 2020 concernant lesdites demandes de dérogations mineures :

- Demande ayant pour objet de permettre pour les immeubles portant les numéros de lots 6 337 719, 6 337 723, 6 337 725 et 6 344 781 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis sur les rues Juliette-Huot et Janine-Sutto, que :
 - une partie des allées de circulation de stationnement des lots 6 337 723 et 6 337 725 soient localisées sur les terrains adjacents alors que le règlement prévoit qu'elles doivent être situées sur le même terrain
- Demande ayant pour objet de permettre pour les immeubles portant les numéros de lots 6 305 958, 6 305 959, 6 305 960, 6 305 961, 6 305 962 et 6 305 963 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis sur le boulevard Louis-Joseph-Papineau, que :
 - l'aire de stationnement soit située que partiellement sur le terrain même que l'usage desservi;
 - l'allée de circulation, pour les cases de stationnement placées à 90°, soit de 3,35 mètres minimum par terrain alors que le règlement exige 6,70 mètres minimum.

QUE le gouvernement du Québec a annoncé des mesures visant à limiter la propagation dans le cadre de la pandémie (COVID-19), notamment suivant l'arrêté ministériel numéro 2020-008;

QUE le conseil municipal de la Ville de Cowansville **reporte** les demandes de dérogations mineures prévue lors de la séance ordinaire du mardi 7 avril 2020 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et statuera sur celles-ci **à une date ultérieure**. Un avis public sera publié suivant la levée de l'état d'urgence sanitaire afin de déterminer la date de la séance où elles seront présentées.

Donné à Cowansville, ce 3 avril 2020.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA